

QUESTION ORALE DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DU 19 JUIN 2025

QUESTION ORALE relative au soutien humanitaire à Gaza

Exposé des motifs :

Le blocage humanitaire en cours à Gaza est une tragédie. Au mépris de toutes les valeurs défendues par nos démocraties, B. Netanyahou organise un génocide et met en péril toute la population palestinienne.

Le blocus humanitaire orchestré fait encourir un risque critique de famine dans la bande de Gaza. Plus de 53 901 Gazaouis, majoritairement des civils, ont été tués ces derniers mois. Les civils sont victimes de déplacements massifs, n'ont plus accès à l'eau, aux infrastructures de premier recours, il n'y a plus du système de santé, hôpitaux et centres de santé ont été détruits.

Les Palestiniens et Palestiniennes, et leurs enfants, se retrouvent affamés, bombardés, asphyxiés sous les décombres. Nous nous trouvons autant face à une crise humanitaire qu'à une crise d'humanité.

Face à cette atrocité, chacun, chacune a la responsabilité d'agir. La Région doit apporter une aide d'urgence de fonctionnement à la Croix Rouge française afin de lui permettre d'agir rapidement et à grande échelle une fois le blocus levé.

D'autres régions ont déjà manifesté leur soutien, à l'instar du Conseil régional d'Ile de France à la fin de 2023, la Région Pays de la Loire doit concourir à affirmer le rôle des collectivités territoriales dans la solidarité internationale, dans le respect de leur compétence en matière de coopération et d'aide humanitaire.

Aussi, nous vous demandons, madame la Présidente : la Région va-t-elle exercer sa compétence sur la solidarité internationale concernant la situation à Gaza, comme elle a déjà su le faire par le passé pour d'autres conflits ?

Solène Mesnager
Conseillère régionale du groupe
l'Écologie Ensemble

